

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 256

Rubrik: Le dossier du mois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette mise sur orbite en «primaire» qui se fait mal

Petit enfant deviendra grand...

Au moment de choisir son métier, se souviendra-t-il de ses livres de lecture primaires lui présentant le maréchal-ferrant et la nourrice, le savetier ou le serre-freins, le colon ou le cireur de bottes, les forgerons ou les casseurs de pierre, les bergers ou les bateliers, le cocher ou le taupier? C'est ainsi qu'un mémoire universitaire* montre que l'univers social des livres de lecture primaires du canton de Genève appartient au XIX^e et au tout début du XX^e siècle.

Tout en admettant que l'enfant ne vit pas sur le même plan de réalisme et d'actualité que l'adulte, force est de constater que l'éthique de ces livres donne « une image partielle et partielle de la société », qu'il y a divorce entre leur vocabulaire et celui des enfants. Rien de commun avec le monde des familles, tout étant principalement centré sur une société rurale abstraite. Le monde du travail apparaît dans ces livres comme apolitisé à 95 %, masculin à 87 %, et offrant au 90 % des travailleurs une maison individuelle. (annexe A en p. 6) Petit enfant deviendra grand, pourvu que l'école primaire lui donne ses chances ! Ce n'est pas seulement l'univers du travail dans les livres qui laisse à désirer, c'est l'apprentissage de la lecture, tout le début de la scolarité, fondé sur cette acquisition-clé. Une autre recherche** vient de mettre en évidence ce grave problème: c'est le rapport présenté au dernier congrès de la Société pédagogique genevoise (SPG), dont l'importance est sans doute exactement inversement proportionnelle au peu de cas qui en a jusqu'à présent été fait. Quels

* F. Lévêque « La représentation du travail et des métiers dans les manuels de lecture de l'enseignement public genevois ». Mémoire de licence de l'Université de Genève, Sociologie, 1971.

** Société pédagogique genevoise, « Analyse d'un moment-clé de la scolarité », 1973.

parents nieront qu'après une école enfantine joyeuse (ou du jour au lendemain quand il n'y a pas eu d'école enfantine) leur enfant s'est vu pris à la gorge par des difficultés concentrées: horaire serré, rythme accéléré des acquisitions, etc. ?

Bien sûr, ils existent aussi les heureux enfants faciles et doués (mais connaît-on leur histoire ?); bien sûr, il y a cette bonne volonté et cet effort compensatoires de tant d'institutrices et de parents pour limiter les dégâts... Pourtant les faits sont là: 27,5 % des enfants ne dépassent pas le 7^e degré (51 % d'enfants de manœuvres, 38 % d'enfants d'ouvriers...); un enfant qui a un prix en 2^e en aura les quatre années suivantes, celui qui n'en a pas n'en aura pas ensuite, il rencontrera des difficultés et aura des chances de doubler au moins une fois.

1. Les premières pierres d'achoppement

Les enseignants de la SPG sont formels, c'est d'abord et avant tout la discontinuité entre l'enfantin et le primaire, ce départ brusque d'exigences sans merci au service de la sélection.

A l'école enfantine, les activités variées de l'enfant l'occupaient agréablement durant 3 h. 20 par jour; deux mois plus tard l'école primaire lui demande 4 h. 20, avec une qualité d'attention toute différente et une répartition rigoureuse des leçons. (annexe B en p. 6)

Les devoirs, qui ne devraient prendre que 20 minutes, absorbent bien davantage. Et quelle différence ici entre un enfant soutenu et un enfant laissé à ses difficultés !

C'est l'apprentissage de la lecture qui est la principale pierre d'achoppement: pourquoi tous les enfants devraient-ils savoir lire en 3, 6 ou 12 mois? Pourquoi cette uniformité de progression au mépris de tant d'inégalités au départ (affectives, évolutives, sociales)? (annexe C en p. 6)

Et comment motiver à la lecture des milliers de bambins en leur faisant lire, sinon à la même

heure le même jour, peut-être la même semaine ou le même mois:

« J'aime bien les cuisses de grenouille
J'aime les macaronis et les nouilles
Quoi de meilleur qu'une bonne andouille
Mais ne me parlez pas de citrouille » ?

Ni de fripouilles, voudrait-on dire, qui, mine de rien, orientent de futures « carrières » par ce genre d'exercices. Et qu'a-t-il affaire, dans ses premiers mots, le petit écolier, de « cyclamen, Béthléem, larynx, chrysanthème, orchestre philharmonique de Philadelphie ou chloroforme », « Jean se lève », et sera tôt rassis.

Enfin, c'est toute l'option d'une préparation d'élites intellectuelles qui est à revoir, elle qui fait investir l'essentiel des efforts pour « l'acquisition d'habitudes jugées indispensables à la poursuite d'études longues » qui ne profitent qu'à une partie des élèves », sélectionnés aux dépens des laissés-pour-compte.

2. A l'origine des difficultés

On peut se demander où se situent les responsabilités de ce difficile passage entre l'enseignement enfantin et l'enseignement primaire que relève le rapport de la SPG. Faut-il les chercher du côté du plan d'études commun aux cantons romands, concernant les quatre premiers degrés de l'enseignement obligatoire, mis sur pied en 1972 par la Commission interdépartementale romande de coordination de l'enseignement primaire (CIRCE)? Il ne semble pas. D'après les enseignants eux-mêmes, il est suffisamment souple, puisqu'il n'exige ni notes, ni hiérarchie des acquisitions: il offre donc bien des possibilités.

Faut-il mettre en cause une tendance à la scolarisation précoce et l'uniformisation administrative? Bien qu'aucune réalité pédagogique n'impose une telle contrainte, c'est pourtant de ce côté-là qu'il faut chercher la source des difficultés actuelles. Ainsi les inspecteurs occupent à Genève une place essentielle et exercent un contrôle, di-

rect ou non, qui limite toute initiative personnelle.

Il est intéressant cependant de remarquer qu'à chaque prise de position de la SPG, les inspecteurs répondent par d'autres propositions: à l'« Analyse d'un moment clé de la scolarité », rapport de la SPG, correspond un texte des inspecteurs, « La deuxième, avant, après », mais qui ne propose que des aménagements de détail aux programmes actuels.

3. Réformer l'enseignement primaire

Le passage de l'enseignement enfantin à l'enseignement primaire revêt à Genève une acuité particulière du fait de la quasi-scolarisation de tous les enfants dès l'âge de 5 ans, sinon même de 4 ans. Dans les autres cantons romands, l'école enfantine n'accueille pas encore une aussi large population scolaire (la situation varie d'une région à l'autre). Mais le problème du départ dans l'enseignement primaire se pose dans les mêmes termes.

A Genève, la SPG met le doigt sur la rupture inadmissible qui existe entre le remarquable effort fourni par l'école enfantine pour développer la personnalité de l'enfant et les contraintes scolaires uniformes imposées dès l'école primaire. De façon générale, c'est toute la question d'un démarrage progressif et d'une continuité harmonieuse de l'école primaire.

On est en droit de se demander pourquoi le vent des réformes qui souffle sur le secondaire n'a jamais atteint le primaire, là où l'institution scolaire peut pourtant le plus. Serait-ce que l'impatience des élèves plus grands et leur évident malaise dans l'école sont les éléments moteurs principaux de la réforme pédagogique? Le rapport de la SPG prouve que les enseignants sont eux aussi attentifs aux difficultés de l'enseignement. Ses thèses (voir ci-dessous) proposent une première remise en cause, modeste mais réelle, qui

s'impose devant un fait patent: après une scolarisation qui vise à l'épanouissement de l'enfant, un départ primaire trop brusque, réglé trop administrativement, et par conséquent une sélection pour beaucoup injuste et définitive.

4. Les thèses de la Société pédagogique genevoise

DOCUMENT

1. Le passage de l'enseignement enfantin à l'enseignement primaire mérite une attention particulière dans la mesure où toute la scolarité ultérieure des élèves peut être compromise par une pédagogie inadéquate ou inopportune.
2. En l'état actuel, l'école enfantine et l'école primaire constituent deux mondes séparés. L'enfant est soumis successivement à deux modes de vie fondamentalement différents. Cette discontinuité ne peut que lui être préjudiciable.
3. L'éducation doit être cohérente; l'indispensable continuité ne peut être assurée par l'attitude des maîtresses seulement; il faut également, et entre autres mesures, une révision profonde des textes administratifs et légaux.
4. L'école doit se donner pour objectif d'amener tous les élèves à la fin de leur scolarité obligatoire à posséder des bases culturelles telles qu'ils puissent assumer sur pied d'égalité leur intégration dans la société.
5. L'école, l'école primaire déjà, est encore très influencée par les structures scolaires traditionnelles vouées à la préparation d'élites intellectuelles. Elle ne prend qu'insuffisamment en considération les besoins culturels du reste de la population.
6. Beaucoup trop vite interviennent des mécanismes de sélection, déjà en place en première année primaire (apprentissage de la lecture) et renforcés en deuxième année.

L'école induit ainsi chez certains un sentiment d'échec, chez d'autres un sentiment de supériorité qui ne sont pas étrangers à une forme de hiérarchie sociale.

7. La priorité accordée par l'école à l'évolution intellectuelle ne peut pas se justifier par la mutation psychologique observée entre 6 et 8 ans, pas plus que ne peut être légitimé le renoncement précoce à amener tous les élèves à un même niveau.
8. Les premières années d'école doivent permettre à chaque enfant d'évoluer en fonction de ses possibilités individuelles et d'acquiescer à son rythme et au moment venu certains apprentissages élémentaires.
9. L'apprentissage de la lecture ne doit plus être un instrument de discrimination scolaire. La lecture doit être un fondement culturel commun à tous les élèves sans que le rythme de son acquisition conditionne toute la scolarité ultérieure.
10. La refonte des programmes, leur allègement, ainsi que la diminution des effectifs d'élèves, dans les premiers degrés de la scolarité surtout, sont les conditions sine qua non de toute réforme pédagogique efficace.
11. La scolarisation des enfants de 4 à 6 ans selon un modèle inspiré des méthodes et des structures primaires actuelles ne peut qu'aggraver les inconvénients constatés. Tout indique, au contraire, que c'est le début de la scolarité obligatoire, à partir du 2e degré primaire, qu'il faut concevoir différemment.
12. Une étude approfondie sur les objectifs, les structures, les méthodes de l'enseignement primaire doit être entreprise afin de dégager les conditions et les modalités d'un système éducatif vraiment cohérent.

● **AU VERSO, SUITE ET FIN DU DOSSIER : TROIS EXEMPLES EN FORME D'ANNEXES**

Le dossier du mois : trois exemples significatifs

ANNEXE A : LE LANGAGE DES ILLUSTRATIONS

134 illustrations¹ (dessins ou traits, plus ou moins réalistes) accompagnent les textes des trois livres en usage à Genève, en primaire. Si l'on essaie d'en faire une classification rapide, on obtient un étonnant résultat: plus de 50 % des illustrations se rapportent à la vie de la campagne (ferme, travail des champs, batteuse), la nature et les animaux (domestiques ou non), la vie marine, la pêche et la chasse. Moins de 7 % des dessins illustrent une activité professionnelle technique (artisanat) ou un moyen de transport moderne (chemin de fer à vapeur, avion monoplace à hélice!).

	Nombre d'illustrations	% d'illustrations	Technique	Campagne
Vie paysanne, campagne	32	23,9		23,9
Nature, animaux, plantes	24	18,0		18,0
Coins pittoresques de ville	14	10,5		
Scènes de famille	13	9,8		
Lac, mer	12	9,0		9,0
Sport, loisirs (promenade)	7	5,3		
Pêche, chasse	5	3,7		3,7
Véhic. moyen de transp.	5	3,7	3,7	
Atelier / boutique	4	3,1	3,7	
Scènes de marché	4	3,1		
Ecole	3	2,3		
Autres	10	7,6		
	134	100	6,8	54,6

¹ Texte et tableau extraits de l'étude de F. Levêque (réf. en p. 4)

ANNEXE B :

LA RÉPARTITION DES LEÇONS

Alors qu'aucune prescription écrite n'engage les maîtresses enfantines à cet égard, le nombre d'heures hebdomadaires à consacrer à l'enseignement d'une discipline, la lecture par exemple, est déterminé dans l'enseignement primaire.²

Il s'ensuit que, dans la plupart des classes enfantines, l'horaire hebdomadaire n'est établi que sur la base des indications qui ont pu être fournies au cours des leçons méthodologiques lors des études pédagogiques; de toute évidence, la répartition théorique des heures à l'école enfantine reste aisée et ne contient aucune contrainte impérative, alors que la surcharge des matières à caser dans un

horaire primaire ne laisse que fort peu de marge d'appréciation individuelle.

La répartition des leçons prend un caractère beaucoup plus rigide dès la 2^e primaire. Il en résulte inévitablement un découpage de l'activité pédagogique plus précis: les possibilités d'adapter cette activité aux besoins du moment diminuent en même temps que s'impose la nécessité de remplacer les activités par groupes par des leçons collectives.

Cette rigueur de l'horaire conduit à un climat scolaire nouveau qui, notamment, modifie les relations entre les élèves et leur maîtresse.

Le tableau ci-dessous énumère les disciplines obligatoires en première et deuxième primaires (rappelez qu'à Genève la 1^{re} année primaire est la dernière année enfantine).

1^{re} année primaire

Acquisition d'habitudes	
Education sensorielle (exercices journaliers)	
Langue maternelle	
Lecture (5 leçons par semaine)	
Arithmétique (3 leçons par semaine)	
Ecriture	
Education musicale	
Activités créatrices (dessin et travaux manuels)	
Education physique (exercices journaliers)	

2^e année primaire

Français: Elocution, lecture	4 h.
Composition	0 h. 45
Vocabulaire	1 h. 30
Grammaire, conjugaison	1 h.
Orthographe	1 h. 30
Arithmétique, géométrie	3 h. 15
Ecriture	0 h. 45
Notions de sciences, de morale	0 h. 45
Education musicale	1 h. 15
Dessin	1 h. 30
Travaux manuels	1 h. 30
Education physique, rythmique	2 h.

ANNEXE C :

L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

Le problème de l'apprentissage de la lecture est jugé unanimement comme un problème très préoccupant. Nous ne nierons pas son importance mais nous devons exprimer notre perplexité lorsqu'il est limité à une querelle de méthodes, comme c'est le plus souvent le cas.²

² Texte et tableau tirés de l'étude de la SPG (réf. en p. 4)

Il convient de reprendre la question d'une manière fondamentale et de resituer cet apprentissage par rapport à l'évolution individuelle de chaque enfant, de son acquis verbal antérieur et de son degré de maturité psychologique notamment. En effet, selon la manière de concevoir cet apprentissage, il constituera ou bien le fondement culturel commun à tous les élèves ou bien le premier instrument de discrimination scolaire.

La structure scolaire actuelle prévoit que chaque

enfant sache lire à la fin de l'école enfantine (fin de la première primaire). On stipule du même coup que chaque enfant, à six ans, à moins de retards considérés comme pathologiques, est mûr pour un tel apprentissage conçu d'ailleurs non pas comme une des formes de la communication, mais comme l'acquisition d'une technique scolaire et culturelle détachée de son sens fondamental.

Le poids de l'administration

Le moment choisi pour cet apprentissage relève davantage d'une simplification administrative et pédagogique que d'une prise en considération du développement psychologique des élèves.

Il est certain que ce n'est plus le passage entre l'enseignement infantin et l'enseignement primaire qui est ici en cause, mais bien le découpage de certains apprentissages en périodes déterminées de manière rigide et arbitraire.

Moyennant beaucoup d'efforts et beaucoup de savoir-faire de la part des maîtresses, tous les élèves pourront donner à la fin du premier degré primaire l'illusion de posséder une technique de lecture suffisante; tous auront acquis les mécanismes lexiques de base jugés indispensables.

L'importance d'un apprentissage

Les méthodes utilisées, les efforts investis visent, en fait, l'acquisition d'un certain nombre d'automatismes, comme si la compréhension des mots et des phrases pouvaient être dissociée ou donnée par la maîtresse indépendamment de l'acte de lire. L'apprentissage de la lecture, complexe en soi, est souvent compromis dès le départ par des facteurs qui n'ont rien à voir avec les aptitudes des élèves.

Bon nombre d'élèves sont ainsi amenés à un sentiment d'échec ou d'incompréhension à l'égard des exigences scolaires.

Cet apprentissage est, objectivement, le premier instrument de la discrimination scolaire, en dépit de tous les efforts investis pour compenser, ultérieurement, le handicap initial des élèves.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Femmes

La revue féminine « Frau », la sœur aînée et alémanique de « Flair », publiait dans son numéro 20 de 1973 le texte d'une pétition qui demandait que les femmes obtiennent des salaires d'hommes. C'était la première tentative de cette revue d'aborder activement un problème politique. C'est un échec.

Malgré un tirage de 80 000 exemplaires et plus de 160 000 lecteurs, il n'y a eu que 4000 signatures sur les listes de la pétition. Le rédacteur Pierre-L. Tannaz, qui avait rédigé l'article lançant le mouvement, écrit sa déception dans le premier numéro de cette année. La rédaction avait espéré 20 à 30 000 signatures. Elle considère le résultat comme insuffisant pour avoir de l'influence et, au lieu d'être envoyées à la Chancellerie fédérale, les listes finiront dans la corbeille à papier.

La conclusion de « Frau »: « La discussion pour la disparition des discriminations dont sont victimes les femmes, tant sur le plan de l'éducation que des salaires et dans d'autres domaines professionnels, doit se poursuivre et s'intensifier, les 76 000 lectrices muettes (nous disons les 156 000, N.d.l.R.) sont pour nous un avertissement...

Notre commentaire. Le style « sois belle et sois bête », qui semble être le programme rédactionnel de trop de journaux féminins (nous n'en citons aucun) n'expliquerait-il pas l'abstentionnisme, pas seulement électoral, de beaucoup de femmes ?

— Il y a heureusement des femmes qui militent. Le « Badener Tagblatt » (12.1) profite de l'apparition des femmes au législatif communal de la grande commune de Wettingen pour interviewer les cinq élues, trois démo-chrétiennes et deux socialistes. A Berne, le « Berner Tagblatt » établit un premier bilan de l'entrée de 10 femmes au législatif il y a deux ans. Interrogées, quelques conseillères font remarquer qu'il n'est pas toujours facile de se faire écouter lorsqu'on est femme.

— Un numéro particulièrement intéressant du magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger » avec trois études sur des sujets d'actualité brûlante: les conditions de vie dans les asiles psychiatriques (témoignages divers et visite à la Clinique psychiatrique de Rheinau), le logement au XX^e siècle (sous le titre: « Un siècle de misère ») et les impôts en Suisse (des statistiques spécialement éclairantes sur les disparités de traitement engendrées par le système en vigueur dans notre pays).

— Dans le numéro de fin de semaine de la « National Zeitung », à noter en particulier une étude sur l'information présentée par le « Tagesschau » à la télévision et son objectivité (un groupe de travail formule de sévères critiques sur ce journal et son traitement quotidien des nouvelles distillées par les agences de presse).

Pain noir pain|blanc

Touché
par la dent de la mort
Je descends pas à pas
l'escalier
O que le lierre
en me voyant sourit
Comme brille la nuit !
Je vous laisse à aimer
les fleurs que j'aimais tant
Et les repas du soir
où avec les enfants
tous ensemble on mangeait
le pain noir le pain blanc
Où vos simples regards
me rendaient plus vivant

Georges Haldas